

Service émetteur : Secrétariat de la CDSP
Affaire suivie par : Hélène FOURNIER
Courriel : Helene.fournier@ars.sante.fr
Téléphone : 05 34 30 27 75
Télécopie : 05 34 30 26 46

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2019

**Commission Départementale des Soins
Psychiatriques**

GARD (30)

I - STATISTIQUES D'ACTIVITE EN 2019

Voir tableau chiffré joint en annexe

Globalement, **1011** mesures de soins psychiatriques sans consentement ont été prises en 2019 soit 79 de plus qu'en 2018 représentant une augmentation de **8.60%**.

➤ **821 mesures de soins psychiatriques sur décision du directeur d'établissement :**

- 56 mesures avec 2 certificats (Art L.3212-1-II-1)
- 629 mesures « urgentes » avec 1 certificat (Art L.3212-3)
- 136 mesures « péril imminent » sans tiers (Art L.3212-1-II-2)

Pour l'exercice 2019, les soins psychiatriques sur décision du directeur d'établissement sont en augmentation (735 dossiers en 2018).

➤ **190 mesures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat :**

- 20 mesures (Art L.3213-1)
- 99 mesures suite à un arrêté du Maire (Art L.3213-2)
- 2 mesures (HO Judiciaire)
- 69 mesures « détenus » (D398 CPP ou L.3214-3)

Pour l'exercice 2019, les mesures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat ont diminué de 6 mesures par rapport à l'exercice 2018.

Les mesures « détenus » ont diminués de **-16.87%** par rapport à l'exercice 2018 alors que les mesures directes Préfet (Art L.3213-1) ont augmentés de **150% (8 mesures en 2018 et 20 en 2019)**.

II – BILAN DE L'UTILISATION DES PROCEDURES D'URGENCE ET DE PERIL IMMINENT

Pour l'exercice 2019, **136** mesures de « **péril imminent** » ont été prises représentant **16.57 %** des mesures de SDDE. Leur nombre a augmenté par rapport à l'exercice de 2018.

Les mesures « **urgentes** » avec un certificat représentent **76.61%** des mesures de SDDE soit **629** mesures et sont en augmentation (66 mesures de plus par rapport à l'exercice 2018).

Globalement, les mesures « **urgentes** » avec un certificat et les mesures de « **péril imminent** » représentent **93.18 %** des mesures de SDDE soit **765** mesures.

Par rapport à l'exercice 2018, on constate une augmentation de **93** mesures soit **13.84%**.

III – SYNTHÈSE DE L'ACTIVITE DE LA COMMISSION

➤ **Composition de la C.D.S.P.**

La composition de la commission départementale des soins psychiatriques était la suivante :

- magistrat,
- psychiatre au Centre Hospitalier Le Mas Careiron d'Uzès,
- médecin généraliste,
- médecin psychiatre libéral,
- représentant l'UNAFAM,
- représentant des usagers en psychiatrie.

➤ **Fonctionnement de la C.D.S.P.**

La commission s'est réunie **4 fois** en 2019, deux fois au CH Le Mas Careiron à Uzès, une fois au CH à Alès et une fois au CHU Nîmes.

Au cours de ces réunions, en fonction de l'ordre du jour et du temps imparti, elle s'est efforcée d'examiner un maximum de dossiers de patients faisant l'objet de soins psychiatriques sans leur consentement, en priorité les mesures de « péril imminent » et les mesures qui se prolongent au-delà d'un an **soit 127 dossiers** :

- SDDE 95 dossiers dont 26 mesures « péril imminent »
- SDRE 32 dossiers

Les membres de la commission se sont attachés à vérifier que les procédures se déroulent dans le respect de la liberté des personnes.

➤ **Visites**

La commission a effectué deux visites au cours de l'année 2019 :

- l'unité « Germaine Le Guillant » au CH Le Mas Careiron d'Uzès
- l'unité des soins intensifs du CHU Nîmes pôle psychiatrie.

15 patients ont été reçus par la CDSP au cours de l'année.

➤ **Plaintes et requêtes**

La commission a pris connaissance de 4 courriers adressés au président de la CDSP.

Fait à Toulouse, le 27 janvier 2020

Le Président de la C.D.S.P.

STATISTIQUES D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES DU GARD

Département : Gard (30)

Période du : 01/01/2019

au : 31/12/2019

I - Données de cadrage

ATTENTION / Les données chiffrées ci-dessous représentent les mesures ouvertes en 2019 + celles ouvertes antérieurement et toujours en cours au 01/01/2019

Nombre total de mesures de soins psychiatriques	1334
- dont nombre total de SDRE et SDJ	277
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	39
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	152
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	12
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L.3213-7 du CSP avec maintien	2
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	9
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	63
- dont nombre total de SDDE	1057
- dont nombre de SDT	101
- nombre de SDTU	700
- nombre total de SPI	130
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an	212
- dont nombre de SDRE et SDJ	80
- dont nombre de SDDE	132
<i>(dont nombre de SPI : 11)</i>	
Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques	1011
- dont nombre de levées de SDRE et SDJ	145
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	21
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	76
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	1
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	1
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	46
- dont nombre de levées de SDDE	866
<i>(dont nombre de SPI : 140)</i>	

Arrêté du 26 juin 2012 fixant le modèle du tableau des statistiques d'activité des commissions départementales des soins psychiatriques prévu à l'article R. 3223-11 du code de la santé publique

II - Fonctionnement et activité de la CDSP

COMPOSITION DE LA CDSP AU 31/12/2019

Membres prévus	Membres désignés	Membres siégeant effectivement
1 magistrat	1	1
1 psychiatre désigné par le procureur près de la cour d'appel	1	1
1 psychiatre désigné par le représentant de l'Etat dans le département	1	1
1 médecin généraliste	1	0
1 représentant d'association agréée de personnes malades	1	1
1 représentant d'association agréée de familles de personnes malades	1	1

Nombre de réunions	4
Nombre de visites d'établissements	2
Nombre total de dossiers examinés :	127
- dont SDRE et SDJ	32
- dont SDDE + d'un an	69
- dont SPI	26
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :	101
- dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	5
- SDRE et SDJ en programme de soins	27
- SDDE en hospitalisation complète	7
<i>(dont SPI : 0)</i>	
- SDDE en programme de soins	62
<i>(dont SPI : 0)</i>	
Nombre total de demandes ou de propositions de levée de la mesure de soins psychiatriques :	0
- dont nombre de demandes adressées au préfet	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au directeur d'établissement	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au JLD	
- dont nombre de demandes satisfaites	
Nombre de réclamations adressées à la commission par des patients ou leur conseil	4